

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Journée mondiale des droits des consommateurs : de nouvelles mesures à l'horizon

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

"J' lance un appel aux commerçants, aux consommateurs et à tous les partenaires sociaux pour s'approprier, chacun en ce qui le concerne, toutes les mesures que prendra le gouvernement en matière de lutte contre la vie chère...", a déclaré le ministre d'État, en charge de la Consommation et de la

Lutte contre la vie chère, René Ndemezo'Obiang. Il a prononcé à son cabinet, une allocution à l'occasion de la Journée mondiale des droits des consommateurs, célébrée chaque 15 mars. Cette année, la Fédération internationale d'associations de consommateurs (International consumers) a choisi comme thème : "Autonomiser les consommateurs par une transition vers des énergies propres".

Par ailleurs, le membre du gouvernement a saisi l'occasion pour rappeler que le contexte actuel est marqué par la volatilité des prix, exacerbé par le conflit entre la Russie et l'Ukraine qui amplifie la hausse des prix de la plupart des produits de grande consommation. Tout comme il a souligné les efforts gouvernementaux en faveur de la lutte contre la flambée des prix. Notamment, le lancement d'une nouvelle mercuriale des prix, fin 2022, afin de préserver le pouvoir d'achat des populations. René Ndemezo'Obiang n'a pas manqué de saluer la décision du président de la République de dédier un ministère à la consommation et à la lutte contre la vie chère.



Le ministre d'État, en charge de la Consommation et de la Lutte contre la vie chère, René Ndemezo'Obiang.

BTP : les PME veulent créer une organisation commune



Alain-Claude Kouakou (centre), lors de l'échange avec les PME du BTP.

G.R.M
Libreville/Gabon

RÉUNIS à la Chambre de commerce de Libreville autour et à l'initiative d'Alain-Claude Kouakou, vice-président de la Fédération des entreprises du Gabon (FEG), les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur du Bâtiment et Travaux publics (BTP) veulent davantage accéder à la commande publique.

Dans ce sens, ils ont réfléchi à la mise en place d'un organe commun, en se donnant deux objectifs. Le premier est de se regrouper au niveau sectoriel pour renforcer leur solidarité professionnelle. Le deuxième est de créer une section BTP au sein de la FEG. L'organisation à créer devrait être mise en place assez rapidement, en vue d'organiser, défendre et représenter les PME du secteur du BTP. Aussi devrait-elle œuvrer à améliorer l'environnement législatif, réglementaire et administratif de ce

même secteur ; défendre, diffuser les valeurs d'éthique, d'équité, de qualité et de performance ; mais aussi de promouvoir l'export de l'expertise nationale.

Derrière, l'on perçoit une détermination chez ces entités d'être davantage impliquées dans la commande publique, en s'organisant mieux au préalable. "Nous avons donc réfléchi sur le mode opératoire, présenter la structure et les objectifs que nous nous fixons pour pouvoir la créer sur le plan juridique, et inviter les entreprises à l'adhésion", a déclaré, l'architecte Thierry Okengue Rovariah.

Parfait Duffy Bibang, président-directeur général de la Gabonaise d'énergie S.A, pense qu'"après avoir autant souffert en voulant, chacun, faire un certain nombre de choses individuellement, la mise en place d'une fédération au sein de la corporation des BTP est un acte positif qui permettra de traiter en plus grand nombre les problèmes liés au secteur".

Agriculture : cent trois femmes prêtes à explorer la filière café

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville /Gabon

LE projet d'appui à l'autonomisation économique des femmes dans la filière café lancé au Gabon par l'Agence de café Robusta d'Afrique et de Madagascar (ACRAM), avec l'appui de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), du ministère de l'Agriculture, de la Caisse de stabilisation et péréquation (Caitab), en novembre 2021 et qui a pris fin en novembre 2022 a fait l'objet d'une rencontre de restitution vendredi dernier à la Chambre de commerce de Libreville. Occasion de présenter à l'initiateur dudit projet et ses différents partenaires les résultats obtenus. Lequel aura ainsi permis à 103 femmes économiquement faibles d'être formées, de formaliser leurs activités et d'être équipées. Cependant quelques difficultés demeurent, notamment l'obtention de terres agricoles par certaines coopératives. Toute chose qui a interpellé la directrice générale du développement rural, Olga



Porteurs du projet et partenaires visitant les stands des produits faits à base de café.

Mangondi, qui, après avoir salué le travail abattu dans le cadre dudit projet, a, au nom du ministre, pris l'engagement d'aider les femmes à obtenir des terres pour poursuivre leurs activités. Les félicitations et les encouragements aux bénéficiaires ont été repris par l'ensemble des partenaires, notamment le représentant de l'OIF pour l'Afrique centrale, Alphonse Waguena. Lequel a exhorté les femmes à demeurer vigilantes sur les offres de financement de l'organisme qu'il représente. Remerciant les uns et autres pour leur implication dans la réussite dudit projet, le secrétaire

exécutif de l'ACRAM, Ismaël Ndjewe Ndomba, a rappelé aux bénéficiaires que les portes de ladite agence leur seront toujours ouvertes et qu'elle reste disposée à suivre et accompagner celles qui vont réussir. Les bénéficiaires, par la voix de Leïla Laurette Obone Assoume, ont rassuré la Caistab et l'OIF quant à leur volonté à mener à bien leurs activités, de " pérenniser cette initiative afin de permettre aux générations futures d'en bénéficier aussi ". La rencontre a pris fin par la visite des stands d'exposition des produits faits à base de café présentés par les bénéficiaires du projet.